



# LES CANTINES SCOLAIRES EN CIRCUIT COURT AU SÉNÉGAL, DES OUTILS AU SERVICE DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIALISÉS

Depuis 2022, le CNCR (Conseil national de concertation et de coopération des ruraux), AVSF (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières), et le Grdr Migration Citoyenneté Développement, membre du CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale), portent au Sénégal (dans les zones de Rufisque et de Vélingara) des projets de cantines scolaires alimentées par des circuits courts, et financés en partie par le Fonds de dotation Compagnie Fruitières. Forts de leurs expériences en milieu urbain et rural au Sénégal, Hélène Basquin Fané (Chargée de programme Afrique de l'Ouest – CFSI), Seyni Kebe (Responsable développement et suivi des cantines – GRDR – Migration Citoyenneté Développement), et Ousseynou Ka (Chargé de Programme changement climatique et Résilience – CNCR), nous partagent leurs réflexions sur les enjeux alimentaires ouest-africains, au croisement des perspectives économiques et politiques. Offrant à la fois des débouchés rémunérateurs pour les producteurs locaux et des marges de manœuvre pour répondre à des enjeux nutritionnels, les cantines scolaires en circuits courts participent à promouvoir le consommateur local et à améliorer le soutien aux filières locales. À partir de la capitalisation sur les initiatives locales, une stratégie de plaidoyer est développée au Sénégal en faveur des cantines scolaires en circuit court, dispositif qui peut s'intégrer à une dynamique de transformation des systèmes alimentaires.

## LES CANTINES SCOLAIRES, DU PROJET À LA MISE EN ŒUVRE, RETOUR SUR DIFFÉRENTS MODÈLES SÉNÉGALAIS

### Des bénéfiques nutritionnels des cantines scolaires aux débouchés pour la production locale

En favorisant l'accès à une alimentation saine et variée, les cantines scolaires en circuit court au Sénégal participent de l'éducation nutritionnelle des enfants et à l'amélioration de leur santé. De plus, la mise en place de cantines dans les écoles est un facteur d'amélioration des résultats scolaires.

*« Beaucoup de recherches ont démontré tous les effets positifs des cantines sur la présence des enfants, l'assiduité. (...) Maintenant, d'autres dimensions sont mises en avant. Notamment que la cantine puisse être un instrument de promotion de la production locale. Elle peut être utilisée comme un levier économique, en l'articulant avec les systèmes alimentaires territorialisés. » (Seyni*

*Kebe)*

Contribuant à la sécurité alimentaire des populations, les cantines scolaires sont à la fois des dispositifs à valoriser pour promouvoir le consommateur local, et développer des activités génératrices de revenus pour les organisations paysannes locales. Elles représentent des marchés garantis et rémunérateurs pour ces organisations, et sécurisent leur accès au crédit. Pour le Grdr, les projets de cantines scolaires en circuit court ont des impacts conséquents sur l'économie des petites organisations de producteurs, permettant à certaines de doubler leur production en travaillant avec deux à trois écoles. Pour assurer le bon fonctionnement de la cantine et leur approvisionnement en ressources locales, les projets sont généralement articulés à différentes dimensions : amélioration de la productivité locale via des formations ; valorisation des produits qu'il s'agit de transformer et de conserver ; promotion de l'entrepreneuriat, notamment féminin. Différents modèles de gestion des cantines sont développés, selon les ressources financières et les spécificités territoriales.

## **Des modèles adaptés aux réalités territoriales sénégalaises**

Pour développer les cantines scolaires à Rufisque, département sénégalais qui se démarque par l'implication forte des collectivités, le Grdr a mis en place deux cuisines centrales avec un financement tripartite. Les parents assurent un tiers des financements, et les deux tiers restants sont assurés respectivement par la collectivité et l'appui des projets. L'objectif à terme est que l'État prenne en charge le tiers restant à travers un programme national de cantines scolaires. Des financements sont également recherchés via le mécanisme de responsabilité sociale des entreprises (RSE). La Sococim a notamment financé à hauteur de 15 000€ une des cuisines centrales qui cible 10 écoles. Pour le Grdr, chaque collectivité devrait disposer d'une cuisine centrale.

*« L'idée c'est que chaque collectivité dans les zones urbaines et périurbaine ait une mini cuisine centrale, pas à l'européenne avec des investissements énormes, mais avec des investissements minimalistes portés par la collectivité, et dont la gestion incombe à un groupe d'acteurs : les parents, les inspections académiques, la collectivité, afin d'avoir une gestion transparente et partagée, avec un compte bancaire spécifique qui permette de retracer toutes les transactions financières. » (Seyni Kebe)*

En parallèle, ce modèle doit correspondre à la production locale, et des contrats d'achats sont passés avec les producteurs locaux, notamment avec des organisations de femmes. Au Sénégal, le code des marchés publics permet aux collectivités de passer des marchés directs si le montant est inférieur ou égal à 3 millions de FCFA. Dans le cas de Rufisque, la collectivité verse sous forme de subventions sa contribution au comité de gestion qui n'est pas régi par le code des marchés publics. De cette manière, les procédures sont simplifiées, permettant à la collectivité de garantir le fonctionnement des cantines, malgré l'absence de directives étatiques pour alléger les marchés publics et assurer une partie des financements.

*« En milieu rural, d'autres dispositifs sont testés, à travers les champs communautaires. (...) en Casamance, les champs communautaires arrivent à fournir du mois de janvier à juin la quasi-totalité des légumes dont la cantine a besoin. » (Seyni Kebe)*

Alors qu'en zone urbaine le modèle de la cuisine centrale est adapté à la concentration spatiale des écoles, il est plus difficile à mettre en œuvre en zone rurale. Un modèle de cantine presque autonome est plus adapté, nécessitant en amont des investissements et des formations des acteurs engagés, notamment en termes de techniques de production. Dans les zones rurales où les cantines ne peuvent disposer de productions locales, d'importantes subventions sont nécessaires à leur fonctionnement.

À Vélingara, les parents ont très peu de possibilité de participation financière, mais ils s'organisent à tour de rôle pour assurer la réception des produits, la gestion des stocks, et la préparation des repas en cuisine. Ils contribuent également en nature à la mobilisation des vivres avec des produits tels que le mil, le niébé, les condiments, l'arachide ou le moringa. Certains parents s'organisent ainsi autour d'un champ collectif, d'autres par cotisations en nature. Dans ce territoire d'agropastoralisme, la gestion de certaines cantines scolaires repose sur des conventions tripartites entre AVSF, les écoles, et les groupements de producteurs locaux de lait. L'objectif est d'autonomiser les comités de gestion afin qu'ils puissent gérer les contrats et les ressources. Par ailleurs, un des critères de choix des écoles est la présence d'organisations de producteurs et de mini-laiteries.

Dans la région de Diourbel, le CNCR porte un projet de cantines liant nutrition et soutien à l'entrepreneuriat féminin.

*« Nous réfléchissons en termes de pérennité (...) nous comptons aller vers une entente avec les parents d'élèves pour qu'ils puissent contribuer en nature, à travers les denrées, selon les filières de production. » (Ousseynou Ka)*

Pour pérenniser le projet, le CNCR envisage une contribution des parents en nature, participant également de la structuration de filières agricoles.

## **Les ONG et les parents d'élèves, les partenaires techniques et financiers des cantines scolaires au Sénégal**

Seulement 20% des écoles sénégalaises disposent d'une cantine, taux en régression depuis une quinzaine d'année. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) en est le principal financeur, suivi de Counterpart International (CPI) et d'autres ONG comme le Grdr (bien qu'elles soient principalement étatsuniennes). Surtout, ce sont les parents des enfants qui financent à 50% les cantines, par des apports numéraires, des apports en nature (production agricole), ou en offrant leur service, les mères de familles étant généralement les cuisinières. Mais ce modèle n'assure pas la pérennité des cantines et soulève plusieurs difficultés : si la part des parents est constituée d'un don en nature, le modèle repose sur leur travail bénévole, et peut par ailleurs contrecarrer les activités rémunératrices de revenus d'une autre partie de la population, comme les marchandes qui proposaient des produits aux abords des écoles avant la mise en place des cantines. Lorsqu'il consiste à cultiver des parcelles qui alimenteront la cantine, le travail bénévole des parents ne participe pas à dynamiser la production locale.

*« Ce sont des modèles que l'on propose face à l'absence de financements conséquents de l'État pour pérenniser ces cantines, mais à termes, si on fait des cantines en suivant une démarche de protection sociale, il va falloir trouver des subventions qui permettraient de répondre aux manques à gagner, ou aux coûts de production. »*  
(Seyni Kebe)

Le Sénégal a récemment proposé un projet de loi de protection sociale, incluant un volet conséquent sur l'alimentation scolaire promue comme modèle de protection sociale. L'initiative est encourageante mais reste à financer, afin notamment de constituer des marchés institutionnels.

## **DE LA SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES AU PLAIDOYER EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE NATIONALE TERRITORIALISÉE**

### **Des collectivités territoriales à impliquer dans la gestion des cantines scolaires**

*« Il faut que les communautés s'intéressent à nos projets (...) qu'elles comprennent les attentes et les enjeux, afin qu'elles soient disposées à contribuer et à investir. »* (Ousseynou Ka)

Parents d'élèves, inspecteurs d'académie, entreprises, l'ensemble des parties prenantes constituant les communautés dans lesquelles sont implantées des cantines sont à sensibiliser afin qu'elles s'investissent en faveur de l'accès à l'alimentation saine des enfants, et pour promouvoir les filières locales, dont la structuration aura des retombées économiques positives pour l'ensemble des acteurs.

Le soutien des collectivités territoriales est également essentiel, les exemples de projets les plus concluant reposant sur une implication forte de leur part, comme dans le cas du département de Rufisque. C'est également grâce à ces antennes décentralisées de l'État que les résultats des initiatives locales pertinentes peuvent être remontées au niveau national et influencer la mise en place de politiques publiques effectives en faveur des cantines scolaires en circuit court. Ce faisant, cette démarche participe à une promotion du consommateur local et de la structuration des filières.

### **Un plaidoyer sénégalais inspiré par les initiatives régionales ouest-africaines**

Forts des échanges de bonnes pratiques avec des organisations béninoises, burkinabaises et togolaises (rassemblées grâce au travail du CFSI lors d'ateliers animation-pays dans le cadre du programme Terres Nourricières), les acteurs sénégalais, réunis autour du Groupe Multisectoriel de l'Alimentation et la Nutrition (GMSANE), élaborent une stratégie de plaidoyer en faveur d'une loi sur l'alimentation scolaire au Sénégal.

Ce groupe de travail incite l'État à développer des lois pour encadrer des cantines scolaires dont les besoins seraient pourvus en achats locaux. En l'état, la provenance des produits et leur qualité est difficilement traçable, les achats locaux ne garantissent pas que les produits soient locaux et bénéficiant aux organisations de producteurs.

Pour appuyer le plaidoyer sénégalais, une plateforme d'informations sur l'alimentation scolaire a été développée (<https://sasse.education.sn/>), en collaboration entre la Division Nationale des cantines scolaires – institutions étatique actuellement dotée de faibles moyens – et les ONG, pour recenser les initiatives nationales et les cartographier. Plus de 100 indicateurs sont identifiés et suivis sur la plateforme.

Sur le modèle burkinabais – qui a mis en place des directives pour encourager les achats locaux et les achats directs aux organisations paysannes, tout en assurant une décentralisation au niveau des communes des budgets des cantines – la stratégie de plaidoyer sénégalaise plaide en faveur : d'une gestion des cantines décentralisée afin de les adapter aux spécificités des territoires et d'impliquer davantage les collectivités territoriales ; de développer des modèles de gestion de cantines reposant sur une répartition des financements selon les spécificités locales ; la participation des organisations de producteurs locaux au débat sur le programme national des cantines scolaires.

Alors que l'État sénégalais peine à financer des initiatives pour développer les cantines scolaires en circuit court, les actions de plaidoyer souhaitent valoriser les impacts positifs de la mise en place des cantines scolaires dans d'autres pays, comme au Bénin, où 75% des enfants mangent dans une cantine scolaire. Le gouvernement béninois communique largement sur la politique mise en place. Un volet sur les achats locaux auprès des producteurs nationaux a notamment été intégré dans le programme national des cantines scolaires.

La démarche de capitalisation avec les ateliers animation-pays du CFSI est ainsi valorisée par les acteurs sénégalais, leur permettant de croiser les apprentissages à l'échelle régionale ouest-africaine sur les cantines scolaires, et à se les approprier.

Enfin, pour renforcer ses actions en faveur de la mise en place de politiques publiques pour les cantines scolaires, le CNCR dialogue avec les candidats aux élections législatives avant qu'ils soient élus, et sensibilise les parlementaires aux résultats de la capitalisation régionale.

*« Le CNCR a pris l'initiative ces dernières années d'aller rencontrer l'ensemble des prétendants à la magistrature suprême et comprendre quels sont leur programme, et en fonction, analyser ce qui est en faveur de l'environnement, de l'agriculture (...) c'est une approche qui peut s'avérer payante. (...) L'autre aspect, c'est que nous avons prévu de faire des rencontres après la capitalisation (...) et impliquer des parlementaires, pour qu'ils puissent porter ces résultats, ces acquis, aux plus hautes instances, ça pourrait aussi être une bonne approche. » (Ousseynou Ka)*

## **LES PROJETS DE CANTINES SCOLAIRES AU CŒUR DES ENJEUX DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

*« Parmi les marchés institutionnels on [le CFSI] s'est rendu compte qu'on soutenait de plus en plus de projets de cantines scolaires en circuit court. (...) beaucoup d'organisations étrangères interviennent sur ce domaine de l'alimentation scolaire. Donc il y a vraiment un enjeu de souveraineté nationale sur ce sujet, et de mise en cohérence d'actions de solidarité entre les actions de distribution de vivres et les actions de développement sur les filières. » (Hélène Basquin)*

À travers le programme Pafao (Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest) et le soutien à plusieurs actions locales, la thématique des cantines scolaires est prégnante pour le CFSI, qui s'interroge sur les freins et les leviers pour pourvoir les cantines scolaires en aliments produits localement et de manière durable.

[1] Données issues du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré au Bénin (PNASI).

Selon les projets, leurs ancrages territoriaux et les parties prenantes, les modèles de cantines scolaires interrogent les organisations de solidarité internationale en termes d'autonomisation, de pérennité des actions, et de perspectives économiques. Ces projets, développés aux échelles locales, méritent d'être intégrés à une réflexion plus globale sur les enjeux d'agriculture durable et de développement des filières. Le Grdr questionne notamment la capacité de la production locale à pouvoir répondre aux besoins des cantines scolaires si une politique nationale est développée au Sénégal. Pour répondre aux marchés publics et s'acculturer aux procédures institutionnelles, il s'agit notamment d'accompagner les groupements de producteurs, et surtout de plaider en faveur d'une politique nationale qui les implique dans son élaboration.

*En s'impliquant auprès d'associations et d'organisations paysannes en Afrique de l'Ouest qui portent des projets de cantines scolaires en circuit court, le Fonds de dotation Compagnie Fruitière s'est saisi d'une thématique au cœur des enjeux de souveraineté alimentaire. Ces actions sur le terrain contribuent à l'accès à une alimentation saine, soutiennent les exploitations agricoles familiales, et promeuvent des activités génératrices de revenus. **In fine, le soutien du Fonds de dotation participe des réflexions en cours, autant du point de vue de la recherche que des opérationnels de terrain, sur les systèmes alimentaires territorialisés, en expérimentant des initiatives qui s'interrogent sur la durabilité des actions et l'autonomisation économique et alimentaire des territoires.***

